



0590 05 06 07

Le plus grand échec est de ne pas avoir le courage d'oser. "
l'Abbé Pierre

A propos de nous

Transitions Pro, est une équipe d'experts qui œuvre au quotidien pour permettre aux salariés de concrétiser un nouveau projet professionnel : changement de métier, création ou reprise d'entreprise

Transitions Pro est l'interlocuteur des salariés du secteur privé pour leur reconversion professionnelle

📍 39 Rue F. Forest - Imm Orlando
lot 45 - 1er étage - ZI de jarry
97122 BAIE - MAHAULT

☎ +590 321 033

🌐 www.transitionspro-guadeloupe.fr



PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Guadeloupe

Opérateurs CEP
Conseil
en Evolution
Professionnelle



Le CEP, c'est quoi ?

Le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) est un service d'accompagnement personnalisé et gratuit. Il est accessible à toute personne active, en emploi ou sans emploi. Quelque soient vos interrogations, il est bon d'en discuter avec un professionnel qui vous aide à faire le point et à réfléchir sereinement.

En profitant du CEP, vous prenez du recul sur votre projet et avez la possibilité de vous informer sur :

- le marché de l'emploi et les métiers
- la création d'entreprise
- les formations et organismes de formation
- les financements existants pour une formation, un bilan de compétences ou une VAE

Les 2 étapes du CEP

- 1ère étape : un accueil individualisé
- 2ème étape : un accompagnement personnalisé

Ces deux étapes ne sont pas obligatoires : si vous avez déjà un projet, vous pourrez passer directement à l'étape d'accompagnement.

Auprès de qui faire mon CEP ?

Le CEP est délivré par plusieurs structures. Votre interlocuteur dépend de votre statut ou de votre secteur d'activité :

- Réseau EVA ;
- Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi ;
- L'APEC pour les cadres ;
- Cap Emploi pour les personnes en situation de handicap ;
- Les Missions locales pour les jeunes.
-

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.mon-cep.org



Charte d'engagement

Gratuité

Le conseil en évolution professionnelle est un service gratuit. Vous n'avez rien à payer.

Confidentialité

Tous les échanges avec votre conseiller en évolution professionnelle sont confidentiels. Vous pouvez ainsi évoquer vos envies, vos besoins en toute confiance !

Proximité - Réactivité

Nos conseillers assurent un accueil individualisé en adéquation avec vos disponibilités au plus proche de chez vous.

Accompagnement personnalisé

Expertise

Nos conseillers disposent de l'expertise pour :

- vous apporter des réponses concrètes,
- identifier les prestations et outils utiles à votre accompagnement,
- mobiliser les services et les acteurs du territoire indispensables à la réalisation de votre projet